

De quoi ne veulent-ils pas qu'on parle ?

Élisabeth DEL GRANDE, tête de liste du Parti Ouvrier Indépendant aux élections municipales de Strasbourg ne sera pas invitée au débat organisé par France 3 Alsace et France Bleu, le jeudi 20 mars 2014.

Seules six têtes de liste sur les dix en présence seront invitées à ce débat, qui sera diffusé à 23 heures !

France 3 Alsace et France Bleu décident à la place des électeurs :

- Des candidats qui ont droit à la parole
- Des sujets qui doivent être abordés
- Des sujets qui ne doivent pas être abordés

Si vous voulez être informés :

- sur la défense de l'emploi menacé par les plans de licenciements
- sur la défense des services publics
- sur la défense des acquis sociaux d'Alsace Moselle menacés, comme l'interdiction du travail du dimanche
- sur le pacte de responsabilité du gouvernement Ayrault et sur ses conséquences pour les collectivités locales

**Venez participer au Meeting de la
liste du Parti Ouvrier Indépendant présidé par Élisabeth DEL GRANDE**

JEUDI 20 MARS À 20 H À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

1A PLACE DES ORPHELINS, STRASBOURG

Unité pour la défense des conquêtes sociales. Contre l'austérité !

La politique d'austérité du gouvernement Hollande-Ayrault dictée par l'Union Européenne ne cesse de s'aggraver. Le 14 janvier, François Hollande, en présentant son « pacte de responsabilité », a annoncé sa volonté d'exonérer les patrons des cotisations sociales de la branche « famille » de la Sécurité Sociale ! Il s'agirait de la liquidation de toute une branche de la Sécurité Sociale. Avec « le pacte de responsabilité », le gouvernement veut donc tailler encore 50 milliards d'euros dans les budgets de l'École, des services publics et de la Sécurité Sociale.

Le « pacte de responsabilité » se décline aussi au niveau local.

À Strasbourg, la municipalité PS-Europe Écologie Les Verts n'a eu de cesse de faire un chantage à l'emploi et à la compétitivité au nom de « Strasbourg, capitale de l'Europe » pour remettre en cause les services publics et les droits des travailleurs, en particulier le droit au repos dominical.

La présence d'un membre du bureau du MEDEF Alsace sur la liste PS conduite par le maire sortant indique clairement son intention d'aller plus loin encore dans l'application du « pacte de responsabilité ».

Dans ces conditions, comment Monsieur Ries ose-t-il déclarer qu'il n'y aura aucune augmentation d'impôts locaux (ce qu'il a dit lors du débat organisé par le Club de la presse le 10 mars 2014), alors même que les communes vont être étranglées financièrement par le « pacte de responsabilité », qui prévoit une baisse de la dotation de l'État aux communes de 10 milliards d'euros.

Le POI n'a eu de cesse de chercher à réaliser l'unité des partis se réclamant du mouvement ouvrier et démocratique pour défendre les conquêtes sociales.

C'est là tout le sens de la présentation de la liste « Unité pour la défense des conquêtes sociales. Contre l'austérité ! » à l'initiative du POI 67 aux élections municipales à Strasbourg : contre la politique d'austérité imposée par l'Union Européenne, aider la population à se rassembler pour bloquer la politique du gouvernement et de la municipalité PS-EELV de Strasbourg qui s'en fait le relais.

Nous ne transigerons pas sur :

- Défense des emplois : abrogation de la loi de sécurisation de l'emploi, interdiction des licenciements, maintien de tous les emplois à l'usine NLMK.

- Défense de tous les services publics : contre la territorialisation de l'Éducation Nationale, non à la réforme des rythmes scolaires que l'actuelle municipalité veut mettre en œuvre à la rentrée de septembre 2014, non à la dislocation et à la privatisation de l'enseignement supérieur qui sont en cours à Strasbourg, réouverture du restaurant universitaire Louis Pasteur, maintien et rénovation des Bains Municipaux (laissés pour l'heure sans entretien) dans le service public dans le cadre d'une régie publique, réouverture de la CPAM du Neudorf.

- Défense des acquis sociaux particuliers d'Alsace-Moselle : régime local de Sécurité Sociale, interdiction du travail du dimanche.

- Défense de la démocratie locale et de l'égalité de droits des citoyens : non à l'Eurométropole, pour le respect du vote Non des Alsaciens au référendum du 7 avril 2013 contre le Conseil Unique d'Alsace, maintien des communes et du département du Bas Rhin.

Pour le POI, il ne peut y avoir aucun accord sur une même liste électorale avec ceux qui se soumettent aux diktats de l'Union Européenne, aucun désistement en faveur de ceux qui se placent dans le cadre du « pacte de responsabilité ».